

Religieux étrangers

Ce service a été créé officiellement en 1992 pour améliorer, autant que possible, toute forme d'accueil des religieux ou laïques étrangers qui demandent à séjourner à Rome pour des raisons d'études ou de vocation religieuse. Il agit en étroite collaboration avec le Service Immigration de la Questura de Rome et il est destinataire de tous les documents nécessaires à la délivrance du titre de séjour, conformément à la législation en vigueur. Ces documents, après un contrôle très soigné, sont transmis à la Questura pour la délivrance du permis de séjour. Contacts : Via del Mascherino 12 - 00193 Rome Tél. 0668191636 Fax 0646521903 e-mail stranieri.ispettoratovaticano.rm@poliziadistato.it

03/02/2010